

A .L.R.S.
Association Le Restaurant Social
Associu U Ristorante Suciale

Rapport moral 2017

Si l'année 2015 a été celle de la création et de la mise en place de l'ALRS, l'année 2016 celle au cours de laquelle l'association s'est structurée tant au niveau administratif, technique que financier, l'année 2017 est celle de l'ouverture du restaurant social, soit l'objet de notre association.

Tout d'abord, au niveau du fonctionnement de l'association, le bureau, composé d'un représentant du Secours catholique, d'Ava basta, du foyer de Furiani, d'A fratellanza et de la Croix rouge, s'est réuni environ une fois tous les 2 mois. Par ailleurs, 2 AG ont eu lieu, une en début et l'autre en milieu d'année. Les comptes rendus des réunions du bureau sont distribués aux membres dudit bureau mais sont communicables à toute personne membre de l'AG en faisant la demande. Par ailleurs, les comptes rendus des AG sont également communiqués à chaque représentant des associations membres de l'ALRS. Enfin, si les relations instaurées avec les autres associations membres de l'ALRS sont excellentes, depuis la création de l'association, le bureau note que certaines associations, comme l'an dernier, ne se sont pas manifestées ce qui est dommageable au bon fonctionnement de la structure.

Ensuite, au niveau financier, sur les 156 750 € obtenus de la part des partenaires publics depuis la création de l'association, dont l'Etat (à travers la DRAAF et la DDCSPP), l'ex département de la Haute-Corse et l'ex CTC, devenue CC depuis le 01/01/2018, des partenaires privés dont l'association Corse Active, la fondation Humani, la société Corsica Ferries et le crédit mutuel de Furiani et des associations membres, au 31/12/2017, nous avons reçus 121 500 € et il reste donc à obtenir 32 250 €. Cependant, ce montant de recettes ne couvre pas les dépenses représentées, surtout, par les travaux réalisés pour la mise en place du restaurant. Par suite, l'association finit l'année 2017 en déficit budgétaire à hauteur de 23 000 €, même si, concrètement, elle a toujours de la trésorerie puisque le compte en banque est créditeur à hauteur de 27 000 € au 31/12/2017.

Par suite, comme pour les années précédentes, il est fait appel aux associations membres pour apporter leur soutien financier à l'association, ce soutien pouvant prendre, outre la forme d'un don, également celle d'un prêt, notamment pour finir de payer les travaux. Bien entendu, de son côté, le bureau a renouvelé pour l'année 2018 sa campagne de subventions auprès de nos partenaires tant publics que privés. Pour l'instant, nous sommes donc en attente de leurs réponses.

Comme vous l'avez donc compris, la situation financière de l'association est préoccupante et va donc occuper une partie des débats de ce soir.

Puis, en ce qui concerne les travaux, ils sont quasiment terminés. En effet, dès lors que les réserves que nous avons formulées lors de la réception des travaux n'ont pas encore été levées, en raison de l'inertie de certaines entreprises, le bureau n'a pas encore signé le PV de fin des travaux et l'association n'a pas terminé de payer le solde du marché, ce qui explique qu'il reste de l'argent sur le compte en banque.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du restaurant, comme vous le savez le restaurant a donc ouvert ses portes début novembre. A sa tête, il y a une coordinatrice qui

s'occupe des repas et encadre les bénévoles en salle. Il y a environ une vingtaine de convives par jour et tous sont satisfaits de la prestation fournie, ce qui leur permet d'avoir au moins, selon leurs dires, un bon repas équilibré par jour. Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30. Les repas conditionnés en liaison froide sont fournis, gratuitement, par la société Corse centrale de Restauration sinuée à Biguglia. Pour ce qui est des bénévoles, il y en a 2 par jour, ce qui est suffisant pour 20 personnes. Toutefois, il serait bon également que les associations membres se mobilisent pour fournir d'avantage de bénévoles. Il a été fixé un prix du repas à 1 € et les convives nous sont adressés par les associations membres. Toutefois, concernant le mode de fonctionnement pour l'avenir, cela va faire l'objet d'un point de cette AG.

Au niveau de la communication, nous avons fait d'énormes progrès par rapport à l'an dernier. En effet, nous avons créé un compte Facebook ainsi qu'un site Internet. De même l'association peut être jointe par téléphone au 04 95 32 66 94. Ainsi, avec la messagerie, mise en place l'an dernier, l'association est facilement joignable.

Par ailleurs, lors de l'ouverture du restaurant social, l'association a fait l'objet d'une belle couverture médiatique de la part des différents médias insulaires : Corse-Matin, RCFM, France 3 et Corsica net info, avec des articles, des interviews et des reportages. Par ailleurs, d'autres reportages doivent suivre.

Enfin, à la lecture de notre projet associatif, notamment la volonté affichée de repérer des compétences parmi les utilisateurs du restaurant social et de les promouvoir, le département de la Haute-Corse nous avait conseillé d'avoir recours à des personnes embauchées en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) qui sont pris en charge par des fonds publics. Toutefois, ce dispositif est lourd et entraîne des dépenses importantes pour l'association, notamment la prise en charge d'un tuteur pour encadrer les personnes embauchées. Par suite, en accord avec la DIRRECTE, qui chapeaute le dispositif pour le compte de l'Etat, il a été décidé de suspendre cette mission afin de se recentrer sur le cœur de notre activité qui est la gestion d'un restaurant social.

* * *

Comme vous pouvez le constater, de nombreux chantiers ont été ouverts. Certains sont terminés, d'autres continus à prospérer. En attendant, un travail important a été fourni et l'ouverture du restaurant social en est l'aboutissement. Toutefois, notre structure est fragile au niveau financier. Par suite, il faut trouver des solutions pérennes pour pouvoir fonctionner sans déficit.

A Bastia, le 14 mars 2018,

Le président,

Signé

Hugues ALLADIO